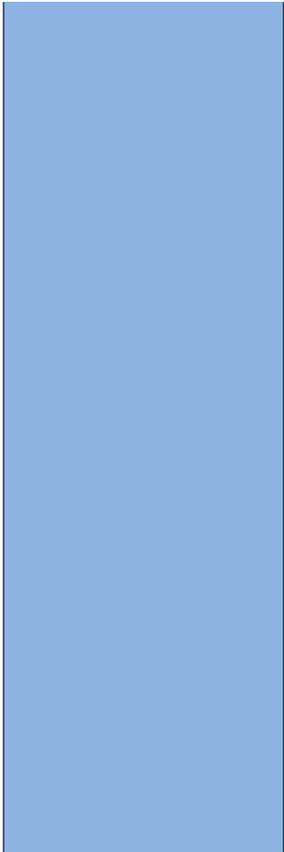


Ouvrage	Auteur	Contexte	Extrait	Analyse	Axe traité
<p><i>Relation des voyages à la côte occidentale d'Afrique, 1455, 1457.</i> Publié par Ch. Schefer, Paris, Leroux, 1895, 206 p.</p> <p>https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1048998/f97.image. r=voyages%20en%20afrique%20noire%20alvise</p>	<p>Alvise de CA DA MOSTO (1432-1488). Commerçant et navigateur vénitien. Il part en 1455 pour le compte d'Henri le Navigateur (frère du roi du Portugal, mécène d'expéditions) pour deux expéditions maritimes sur les côtes africaines encore méconnues. Ses deux expéditions le mènent sur les côtes du Sénégal et de la Gambie, découvrant au passage certaines îles du Cap Vert.</p>	<p>Après avoir côtoyé les berbères azenègues, l'auteur emprunte le fleuve Sénégal pour se retrouver en Guinée. Il y observe le mode de vie des autochtones.</p>	<p>P.79 <i>De la foy de ces premiers noirs</i></p>	<p>Texte le plus ancien de notre corpus qui apporte donc le point de vue le plus neutre. L'auteur découvre l'Afrique sans préjugés aucuns. Découvre l'altérité africaine. Dans cet extrait il compare leur foi à celle des berbères. Il parle donc de leur foi "Mahométane" commune, mais pratiquée "plus froidement" par les "noirs" à cause de l'influence chrétienne.</p>	<p>Croyances</p>
		<p>L'auteur en remontant le fleuve Sénégal arrive au royaume de Cayor ou Kadior, dont le souverain porte le titre de Budomel (en wolof). Il s'agit là de sa première rencontre avec le roi Budomel.</p>	<p>P.82: <i>De la manière des habits et coutumes des noirs</i></p> <p>extrait: " Ce sont des gens de grandes paroles, et n'ont jamais fait qu'ils n'ayent toujours quelque chose à répliquer; au reste, menteurs au possible et grans trompeurs, autrement fort charitables, pour ce qu'ils ne lairront passer aucun étranger sans luy donner à boire et manger pour un repas en leur maison, ou bien le logent pour une nuit, sans en demander aucune récompense.</p>	<p>Ca da Mosto décrit l'accueil réservé par les populations locales aux explorateurs européens.</p>	<p>Dispositifs d'accueil</p>
		<p>Ca da Mosto est toujours avec le roi Budomel et observe les coutumes selon lesquelles les sujets se présentent au roi. Il est également invité à entrer dans la mosquée pour la prière. S'en suit alors un débat sur la foi de chacun.</p>	<p>PP 86-88 : <i>Du pais de Budomel, et du seigneur d'iceluy</i></p>	<p>On observe dans cet extrait les rituels d'accueil des marchands étrangers par ce souverain africain : échange et achat de marchandises, cadeau (une esclave). L'auteur se montre curieux de "voir et entendre quelques nouveautés". Il y demeure 28 jours.</p>	<p>Dispositifs d'accueil</p>
			<p>P.96-100: <i>Cerimonies desquelles Budomel veut qu'on use lors qu'il donne audience et de la manière qu'il observe faisant ses prières</i></p>	<p>L'auteur observe les coutumes et croyances avec une grande neutralité, et précise même à "selon mon jugement" lorsqu'il émet un avis. pp98-100: l'auteur décrit le culte musulman et la manières dont les azenègues présents instruisent le roi sur celui-ci. C'est à la demande du roi que Ca Da Mosto énonce des prières chrétiennes et décrit sa foi. La discussion entre l'auteur et le roi Budomel sur la foi montre l'ouverture de chacun et la curiosité de découvrir l'autre.</p>	<p>Dispositifs d'accueil</p> <p>Croyances</p>
<p><i>De l'Afrique contenant la description de ce pays,</i> traduction par Jean Temporal, Paris, le gouvernement, 1830, 4 vol. https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k79222f7rk=64378;0</p> <p><i>Description de l'Afrique.</i> Trad. de l'italien par A. Epaulard et annotée par A. Epaulard, Th. Monod, H. Lhote. Paris, Maisonneuve, 1956, 2 vol., 320-629 p. (version utilisée) https://archive.org/details/descriptiondelaf03leoa</p>	<p>Léon l'Africain, de son vrai nom Hassan Ibn Mohammed et-Ouazzan, né entre 1486 et 1488 à Grenade. Sa famille s'exile à Fès, au Maroc lors de la Reconquista, où il suit une formation de lettré. Il devient ensuite diplomate et parcourt l'Afrique et le Moyen Orient. Lors de l'un de ses voyages il est capturé à Djerba et offert au pape Léon X. Il reçoit une instruction catholique et se fait baptiser en 1520. Le pape lui donne comme nom chrétien son propre nom, Léon de Médicis. A la demande du pape il rédige sa description de l'Afrique</p>	<p>Les extraits choisis son tirés du livre septième « Où il est traité du pays des noirs ». Léon l'Africain y décrit un à un les royaumes qu'il a parcouru. Grande neutralité également chez Léon l'Africain.</p>	<p>P.291 : « Ils ont des prêtres et lecteurs, qui lisent dans leurs temples, et pour ce qu'il n'y a point de colèges et sont ceu-cy les plus civils, de meilleur esprit et plus grande reputation de tous les Noirs, pour autant qu'ils furent les premiers à recevoir la loy de Mahomet et de ce temps là, furent subjugués par un grand prince entre les peuples de Libye, qui étoyt oncle de Joseph, roy de Maroc, duquel la seigneurie demeura à ses successeurs jusques au temps d'Izchia [...] »</p>	<p>L'auteur parle du royaume du Mali comme du premier royaume Noir à être devenu musulman, et considère de ce fait ses habitants comme les plus éduqués.</p>	<p>Croyances</p>
		<p><i>Melli, royaume</i> Il s'agit d'une description du royaume du Mali (Melli dans le texte).</p>	<p>P.293 : « Les marchans de Barbarie transportent plusieurs draps d'Europe en cette cité. Les femmes vont ordinairement le visage couvert, fors les esclaves qui vendent toutes les choses de bouche. »</p>	<p>Au royaume du Mali l'auteur mentionne l'esclavage uniquement en décrivant l'importance des marchands à Tombut (Tombouctou). Ici, il s'agit des esclaves de marchands venus de Barbarie (Maghreb actuel).</p>	<p>Esclavage</p>
		<p><i>Gago et le royaume d'icelle.</i> Il s'agit du royaume de Gaoga, une petite entité politique que l'on situe difficilement.</p>	<p>P.299 : « Il y a plusieurs pluy d'eau douce, avec une grande place, en laquelle, au jour du marché, se vendent les esclaves tant hommes que femmes ; et s'achète une fille de quinze ans au prix de six ducats, et autan un garçon. Le toy tient en un palais écarté une infinité de concubines, esclaves et eunuques. »</p>	<p>L'esclavage semble tenir une place plus importante au royaume Gago. On apprend que les esclaves y sont vendus, mais également que le roi en détient un grand nombre au sein de son palais.</p>	<p>Esclavage</p>
		<p><i>Agadez et son royaume.</i> Ville du Niger.</p>	<p>PP.302-303 : « Les maisons sont fort bien bâties et en la manière de celles de Barbarie, pour ce qu'il ne s'y trouve guère de marchans autres qu'étrangers ; et ce peu qu'on y void du país sont tous artisans, ou à la soule du roy de cette cité, en laquelle n'y a marchant, qui ne tienne un grand nombre d'esclaves pour s'en aider à ses affaires [...]. »</p>	<p>Comme au royaume Melli, les esclaves mentionnés dans cet extrait sont les esclaves de marchands venant de Barbarie.</p>	<p>Esclavage</p>
<p>• <i>Description de l'Afrique : contenant les</i></p>	<p>Olfert Dapper, (1635-1689), humaniste néerlandais. Il entreprend des recherches</p>				

<p><i>noms, la situation & les confins de toutes ses parties, leurs rivières...</i> trad. Du flamand d'O. Dapper.</p> <p>https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k104385v?rk=128756;0</p>	<p>Recueil de cartes géographiques et publiée en 1668 sa description de l'Afrique. N'ayant jamais quitté les Pays-Bas, il s'agit d'un ouvrage de synthèse d'ouvrages d'histoire, de géographie et de récits de voyages consultés.</p>				
<p><i>Relation d'un voyage, fait en 1695, 1696 et 1697, aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brésil, Cayenne et isles Antilles, par une escadre des vaisseaux du Roy, comandée par M. De Gennes.</i> Document électronique. Num. BNF de l'éd. de Paris, Hachette, 1972. Microfiches reprod. de l'éd. de Paris, M. Brunet, 1698. 1995, 220 p.</p>	<p>François FROGER, né en 1676, explorateur français. Il part en expédition en 1695 sur le navire de Jean-Baptiste de Gennes et relate son voyage dans son ouvrage. Il y relate ce qui lui semble intéressant pour le lecteur et enrichit son ouvrage de cartes.</p>	<p>L'auteur relate l'arrivée de son bateau sur l'île de Gorée (au large de Dakar) et décrit ce qu'il y observe comme mode de vie.</p>	<p>PP.5-7 « Le gouverneur de cette île envoya aussitôt complimenter monsieur de Gennes [...] que nous avions d'aller à Gambie »</p> <p>PP.17-18 : « Les Marabous sont en grand nombre ; ils ont chacun plusieurs femmes ; ils prient Dieu cinqfois le jour : mais seulement à minuit, au lever et au coucher du Soleil, et avant les prières ils se lavent plusieurs fois tout le corps ; ils écrivent et parlent l'Arabe, comme nous faisons le Latin »</p> <p>PP.18-20 : « La plupart des Nègres sont sans Religion et vivent dans les bois du butin qu'ils font sur les passants. Ceux qui ont quelque croyance suivent une secte de Mahomet fort corrompue ; ils portent au col, aux bras, aux jambes et même lient à leurs cheveux des petits sachets de cuirs qu'ils appellent Grisgris, où ils enferment des passages d'Alcoran, que les Marabous leur donnent pour les garantir des bêtes venimeuses et de toute sorte de blessure (superstition abominable qu'ils observent également sur les chevaux qu'ils mènent à la guerre). Ils circoncisent leurs enfants : mais ce n'est qu'à l'âge de 12 ou 13 ans. Le jour de Sabbath est le lundi ; ils ne travaillent point et ne font aucun repas ce jour-là. Ils n'ont aucune fête considérable que le Tabaské qui arrive au mois de juin [...]Voilà tout ce que j'ai vu et pu apprendre de cette Côte qui l'ait paru vraisemblable. »</p>	<p>Froger décrit les échanges entre son équipage et la population de Gorée. Il s'agit de troc « Les nègres venaient continuellement à bord avec leurs pirogues chargées de poissons qu'ils nous donnaient pour des couteaux, quelques feuilles de papier [...] »</p> <p>Froger fait également référence à l'Islam et à la manière dont cette religion est pratiquée. Il décrit ici le rituel de prière.</p> <p>L'auteur parle de « secte de Mahomet fort corrompue » car les rites diffèrent de ceux de l'Islam, notamment par l'usage de grisgris, où dans le déroulement du sacrifice de Tabaské.</p>	<p>Dispositifs d'accueil</p> <p>Croyances</p> <p>Croyances</p>
		<p>L'équipage quitte Gorée et remonte le fleuve Gambie. De Gennes prend aux anglais le fort Saint-James, renommé par les français fort Saint-Jacques et négocie cette prise avec le roi Bar. Ils quittent l'Afrique après la prise ce fort pour se rendre au Brésil et tenter de passer le détroit de Magellan.</p>	<p>PP 16-17 : « En descendant cette riviere nous mimes à terre au bourg de Barifet, où il y a un petit roy, tributaire de celui de Block. Ce roy nous envoya dire que c'était la coutume des Etranger de lui faire quelque présent et qu'il nous priair de lui envoyer un manteau d'écarlate ; nous le contentames avec quelques bouteilles d'Eau de vie, qu'il reçut plus agréablement qu'il n'aurait fait le plus beau manteau du monde. »</p> <p>PP 34-36 : « Le lendemain monsieur de Gennes fut rendre visite au roi, les principaux officiers vinrent au devant de lui jusqu'à son canot et le menèrent au lieu où se devoit faire l'entrevue. Le roi parut aussitôt sans ordre au milieu d'un grand nombre de Nègre et de quelques Tambours ; il était d'une taille assez avantageuse et vêtu d'un petit poupoint rouge, couvert de queues de Bêtes sauvages et de Grelots, il avait sur la tête un bonnet d'Ozier orné de plusieurs rangs de corail et de deux cornes de bœuf [...]. Le roi en ce pompeux équipage et la pipe à la bouche s'avança sous un gros arbre, où il donna audience aux ambassadeurs des rois ses voisins. Monsieur de Genne l'y alla saluer et lui fit présent de vingt barre de Fer, d'un baril d'eau de vie, d'une paire de pistolets et d'un miroir ardent dont l'épreuve le surpris beaucoup. Comme l'interprète qui était un français établit sur la rivière depuis plus de dix ans avait beaucoup de facilité à parler la langue du pays, ils eurent une longue conversation et entr'autres choses, ce pauvre roi demanda plusieurs fois si on parlait beaucoup de lui en France. Après plusieurs discours semblables il se quittèrent, le roi fit reconduire Monsieur de Gennes par quarante de ses gardes et quelques tambours et lui fit présent des plus beaux bœufs qui se purent trouver dans le bourg »</p> <p>PP46-47 : « Les portugais nous ont dit que les Nègres qui sont avancés dans les terres et avec qui ils ont peu de commerce sont tout à fait sauvages, se vantent d'être de grands sorcier, ont peu de religion ; que lorsqu'il meurt un roi, ou quelqu'un des principaux, ils le mettent dans une caze neuve, tuent sa femme favorite, et un certain nombre d'esclaves pour le servir dans l'autre monde et qu'enfin après avoir fait quelques prières et avoir mis dans cette caze des vivres et du tabac pour un temps assez confortable, ils la couvrent de terre. »</p>	<p>Froger décrit l'accueil de son équipage par le roi de Block qui réclame des présents. Il est intéressant de noter que le présent offert ici est de l'eau de vie.</p> <p>Froger décrit la négociation entre le roi et de Gennes pour la possession du fort Saint-Jacques : échange de présents et discussion. Cet extrait nous apprend la présence d'un interprète qui vivrait dans la région depuis plus de dix ans.</p>	<p>Dispositifs d'accueil</p> <p>Dispositifs d'accueil</p>
		<p>L'ouvrage est divisé en plusieurs lettres, traitant chacune de sujets différents. La neuvième lettre traite entre autres de « la civilité qu'ils font à ceux qui viennent les voir ».</p>	<p>PP.132-133</p>	<p>L'auteur décrit les cérémonies au cours desquelles le roi reçoit ses visiteurs, avec démonstration de force (défilé de soldats), salutations, et échange de présents.</p>	<p>Dispositifs d'accueil</p> <p>Croyances Esclavage</p>



Dixième lettre	PP.148-165	Bosman décrit les rites avec beaucoup de détails. Il transparait dans cette description un jugement sur la religion des noirs qu'il considère comme peu civilisée. (Extrait à affiner car trop long, quelle partie veut-on garder?)	Croyances
Dix-huitième lettre	P.344 : « Outre cela, ces peuples trafiquent en esclaves, que ces Negres achètent aussi d'eux ; mais la plupart des esclaves sont transportez par les vaisseaux Anglois, Francois, & Portugais. Le trafic des esclaves est quelquesfois fort avantageux ici & surtout aux environs du village de Lay. Il arrive bien aussi, que lorsque les guerres cessent plus avant dans le paus, on ne trouve plus ici d'esclaves : de sorte que le negoce y est fort incertain, & ce n'est qu'en passant qu'on s'y arrête ; mais il n'y faut pas faire beaucoup de fonds »	L'auteur décrit le commerce des esclaves au royaume de Fida, autrement dit Ouidah (Dahomey)	Esclavage
	P.351 : « Ceux de Popo vivent de la même manière que ceux de Coto, c'est à dire, du butin qu'ils font des esclaves qu'ils vendent. Mais ils surpassent pourtant beaucoup les premiers, car étans plus hardis, ils font aussi plus de butin, & par consequent leur negoce est plus considerable, cependant il faudroit quelques mois pour charger ici un vaisseau d'esclaves. L'an 1697, je ne pus acheter que trois esclaves en trois jours que j'y demurai ; mais ils m'assurèrent que si je voulois attendre encore trois jours, ils m'en pourroient fournir près de deux cens : j'écoutai leur proposition, mais étant allé à bord sous pretexte de chercher des marchandises qu'ils demandoient, je fis lever l'ancre et mettre les voiles pour aller à Fida, & quand je fus arrivé, j'appris que leur course avoit si bien reussi qu'ils avoient prus plus de deux cens esclaves, & que faute d'autres marchands, ils furent obligez de les vendre aux portugais. »	Bosman décrit ici l'esclavage à Ouidah comme une sanction. La mise en esclavage est une façon de rendre justice.	Esclavage
	P.358 : « Je ne saurois m'empêcher de rendre témoignage à leur civilité. Ils nous traitent tous, depuis le plus grand jusqu'au moindre, de la manière du monde la plus honnête & la plus respectueuse. Les autres Nègres nous importunent sans cesse pour avoir des présens, mais ceux-ci ne nous demandent jamais rien qu'un peu de brandevin, & ils aimeroient mieux nous faire des présens, que d'en recevoir de nous, si ce n'est quand quand nous avons trafiqué avec eux, ils aiment bien que nous reconnoissions les services qu'ils nous ont rendus ; mais outre cela, ils sont inviolablement attachés à leurs anciennes coutumes, à quoi personne ne peut raisonnablement rien trouver à redire. »	L'auteur compare ici l'accueil et le rituel d'échange de cadeaux à Ouidah avec les autres peuples qu'il a connu.	Dispositifs d'accueil
	P.362 : « Les maris sont si jaloux de leurs femmes, que sur le moindre soupçon ils les vendent aux Européens pour les transporter ailleurs, & ils ne font pas comme les Nègre de la Côte de Guinée qui négocient avec leurs femmes ; mais il n'en va pas de même ici. Si quelqu'un couche avec la femme d'un autre, il se doit presque assurer de mourir, en cas que la partie offensée ait du bien, & il arrive même souvent, que pour son crime toute la famille est réduite à l'esclavage. »		Esclavage

<p><i>Mémoires du règne de Bossa-Ahadée, roi de Dahomé, état situé dans l'intérieur de la Guinée, et voyage de l'auteur à Abomé, qui en est la capitale [Microforme] / par Robert Norris. On y a ajouté des Observations sur la traite des nègres... Reprod. de l'éd. de : Paris : Gattey, 1790 (243 p.)</i></p> <p>https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k862071/f2.image</p>	<p>Norris, Robert (1724?-1791). Historien, voyageur, auteur d'études sur l'esclavage. L'auteur est présenté dès l'avant propos comme contre l'abolition. Le traducteur nous met en garde : "L'auteur de ces mémoires est contre l'abolition, par conséquent il n'a pas flatté le tableau de l'Afrique et de ses habitants."</p>	<p>L'auteur arrive au Dahomey dans le but d'acheter des esclaves. Il cherche à rencontrer le roi.</p>	<p>P. 74: "Mes affaires exigeant que j'eusse une entrevue avec le roi, je m'adressai au vice-roi pour avoir le nombre d'hommes nécessaires pour m'accompagner. Il me donna en effet un interprète, dix hommes pour les hamacs, dix porteurs et un chef pour commander cette troupe : ce chef était responsable de la conduite des autres: mes propres domestiques, et quelques autres qui accompagnaient le capitaine et qui étaient armés, formaient une caravane de trente personnes."</p>	<p>L'auteur décrit les moyens mis à sa disposition par le roi d'Abomey pour venir à sa rencontre</p>	<p>Dispositifs d'accueil</p>
		<p>L'auteur est en route pour Abomey et en chemin s'arrête à Calmina.</p>	<p>p.95: "Je fus introduit à Calmina dans les appartements de la maison du Maybou et j'y reçus un messenger de sa part, avec des compliments de félicitation sur mon heureuse arrivée; il désira savoir dans quel temps je me proposais de faire mon entrée à Abomé et si je voudrais consentir à être reçu en cérémonie par les grands officiers de la cour. L'étiquette, en ces cas-là consiste en ce que le premier ministes et autres personnes de haute distinction vont avec un cortège nombreux et sous les armes, au devant de la personne qu'on reçoit. Cette troupe exécute différents exercices militaires, et fait quelques décharges de mousqueterie, après quoi les chefs descendent et reçoivent l'étranger sous l'ombrage de grands parasols; il lui présentent d'abord un gobelet d'eau fraîche, et ensuite un petit verre d'eau de vie qui est bu à la santé du roi: alors ils marchent à pied et accompagnent jusqu'à la ville celui auquel ils rendent ces honneurs."</p>	<p>Il décrit l'ensemble du cérémonial d'introduction d'un étranger à la cour du roi d'Abomey, notamment avec la description des présents qui lui sont faits. Le Maybou est un conseiller du roi, il a avec le Taméga (vice-roi) le pouvoir de désigner le successeur du roi parmi ses fils à sa mort. Il est également maître de cérémonie et dirige toutes les célébrations publiques de la cour.</p>	<p>Dispositifs d'accueil</p>
		<p>Arrivée à Abomey</p>	<p>P.97: " A mon arrivée à la porte d'Abomé, je fus salué de quinze coups de canon, et conduit dans les appartements des blancs, dans la maison du Maybou: son intendant m'attendait avec un présent de la part de son maître et qui consistait en un peu d'eau fraîche, un pot de pitto et quelques volailles. Le Maybou parut bientôt accompagné par Eubiga, le vice-roi de Juda, et vint me féliciter, de la part de son maître, de mon heureuse arrivée, et de ce que j'avais fait ma route sans accident, ou sans en avoir été incommodé. Ce compliment fut suivi d'un présent de la part du roi, à savoir d'un mouton, de quelques volailles, de deux jarres de pitto, de deux corbeilles de farine de froment, d'une callebasse d'huile de palme, d'une de sel et d'une bouteille d'eau de vie."</p>		
		<p>L'auteur est introduit au roi d'Abomey au sein de son palais.</p>	<p>p.107: "Le 5 février à dix heures, accompagné de mon interprète je fus reçu à la porte par le Maybou, il y avait de chaque côté du seuil une tête d'homme récemment coupée, [...], il y avait dans le corp de garde environ 40 femmes, armées chacune d'un mousquet et d'un sabre, et 20 eunuques. L'un d'eux se détacha pour aller annoncer mon arrivée. [...] Après avoir salué le roi, on me conduisit à un fauteil à quelques pas de lui et après avoir bu un petit verre d'eau de vie à sa santé et lui un autre à la mienne, il s'informa de celle de son frère George, roi d'Angleterre et me fit quelques questions concernant mon voyage. Nous conversâmes ensemble par le moyen de mon domestique qui servait d'interprète et du Maybou qui d'abord baisait la terre avant d'oser répéter à mon domestiques les paroles du roi, coutume qui s'observe toujours dans tous les lieux du royaume, de même qu'en la présence de sa majesté, toute les fois qu'une personne a une occasion de répéter ce que le roi a dit ou de délivrer quelque ou quelque message de sa part."</p>	<p>L'auteur fait mention dans cet extrait de la fête des coutumes mais également de la présence des amazones à la cour du roi. On y apprend le rituel selon lequel la parole du roi ne peut être répété sans accomplir certains gestes.</p>	<p>Dispositifs d'accueil</p>
	<p>Mungo Park, Médecin, explorateur. - Étudie la médecine à Edimburgh et acquiert des connaissances en botanique. Embarque comme aide-chirurgien sur un vaisseau de la Compagnie des Indes qui l'emmène à Sumatra (1792). Au retour, il rédige un mémoire sur les espèces de plantes...</p>	<p>Mungo Park arrive à Joag, première ville du royaume Kajaaga ou Galam traversée. Il s'agit d'un royaume Soninké dans l'actuel Sénégal.</p>	<p>P.101 : « Dès qu'il commença à faire nuit, on m'invita à aller voir les jeux des habitants, parce que la coutume du pays est que, quand il arrive quelque étranger, on célèbre sa venue par des divertissements. Je vis une foule de peuple faisant un grand cercle autour de quelques danseurs. Il y avait de grands feux allumés, et quatre tambours, qui battaient avec beaucoup d'ensemble et de justesse. »</p>	<p>Mungo Park décrit la cérémonie d'accueil réservée aux étrangers. On voit qu'il s'agit de véritables festivités.</p>	<p>Dispositifs d'accueil</p>

<p><i>Voyage dans l'intérieur de l'Afrique. Paris, La Découverte, "coll. Littérature de Voyage" n° 14, 1996, 354 p.</i></p> <p>https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k103612z?rk=21459;2</p>	<p>poissons qu'il y a découvertes. Après la mort de Houghton, il se met à la disposition de l'African Society pour poursuivre les explorations en vue d'atteindre le fleuve Niger. Il y parviendra lors des deux voyages qui le rendront célèbre, et trouvera la mort au cours du second. - Premier voyage (1795-1797) : parti du comptoir britannique de Pisania, où il a appris les rudiments de la langue mandingue, Park traverse le Bondou, le Galam, le Kasso et le Kaarta (royaumes peuls, sarakolé ou bambara), avant de tomber entre les mains des Maures Ouled Amar qui le retiennent prisonnier. Il parvient à s'échapper et atteint le Niger à Ségou, capitale d'un royaume bambara. Il descend alors le fleuve jusqu'à Silla, mais ne peut poursuivre au delà sans risquer de rencontrer à nouveau l'hostilité des Maures. Il regagne alors son point de départ sur la Gambie en passant par Bamako et le pays mandingue. - Second voyage (1805) : parti de la Gambie avec une petite troupe d'hommes armés, Park avance jusqu'à Bamako malgré la saison des pluies et les fièvres qui déciment le groupe d'européens. A Sansanding, il construit un bateau pour descendre le Niger jusqu'à son embouchure. Avant de s'embarquer, il fait parvenir ses notes en Gambie, puis ne donne plus de nouvelles. Plus tard, un guide mandingue, Isaaco, envoyé dans l'intérieur pour s'enquérir du sort de l'expédition, apprend que Park est arrivé jusqu'en pays haoussa avant de périr aux rapides de Boussa, peut-être sous les coups d'une attaque des riverains. Il était alors à environ 400 km. de la côte.</p> <p>Source : https://data.bnf.fr/fr/15310152/mungo_park/</p>	<p>Dans la nuit, des cavaliers sont envoyés par le roi à Joag.</p> <p>L'auteur a évité d'être amené au roi en offrant ses possessions aux cavaliers venus le chercher, mais se retrouve sans rien.</p>	<p>P.103 : « Mon hôte était présent. Je lui observai que comme je n'entendais pas la langue des serawoullis, j'espérois qu'on me parlerait mandingue. On y consentit. Alors un petit homme qui avoit sur lui un nombre considerable de saphis, commença à me faire une très-longue harangue, pour me dire que j'étois entré dans la ville du roi sans payer les droits et sans faire aucun présent au monarque ; et que, suivant les lois du pays, mes gens, mes animaux, mes bagages devoient être confisqués. Il ajouta que lui et ses camarades avoient ordre de me mener à Maana, où résidoit le roi, et que je refusois de marcher de bonne volonté, ils seroient obligés de m'y conduire par force. »</p> <p>P.108 : « Vers le soir, j'étois assis sur le bentang, tristement occupé à réfléchir, lorsqu'une vieille femme esclave passa avec un panier sur la tête. Elle me demanda si j'avois diné. Comme je crus qu'elle vouloit se mosquer de moi, je ne lui répondis pas. Mais mon domestique, qui étoit à mes côtés, parla pour moi, et lui dit que des gens envoyés par le roi m'avoient dérobé tout mon argent. La bonne femme paroissoit extremement touchée de mon désastre, mit son panier à terre, et me montrant qu'il contenoit des pistaches, elle me demanda si je pouvois en manger. Je lui dis qu'oui. Aussitot elle m'en donna quelques poignées et s'éloigna avant que j'eusse le tems de la remercier d'un secours venu si à propos. Quoique cet incident fût de peu de conséquence, il me causa beaucoup de satisfaction. Je considérai avec plaisir la conduite d'une pauvre esclave privée d'instruction, laquelle, sans me connoître, n'avoit eu besoin pour me secourir, que de céder à l'impulsion de son cœur. Elle savoit par expérience que la faim étoit une chose cruelle, et ses propres maux l'avoient rendue sensibles à ceux des autres. »</p>	<p>L'auteur raconte de quelle manière il est dérobé de ses possessions. Des cavaliers viennent le chercher pour l'amener au roi, sous prétexte de n'avoir pas payé de droit de passage. En offrant aux cavaliers ses possessions, Mungo Park évite d'être amené au roi.</p> <p>L'auteur se retrouve sans possibilité de se nourrir, une esclave lui vient en aide. L'auteur décrit alors son ressenti par rapport à ce geste et montre une grande satisfaction à constater que malgré le manque d'instruction, l'esclave montre de la compassion à son égard.</p>	<p>Dispositifs d'accueil</p> <p>Esclavage Dispositifs d'accueil</p>
<p>Voyage au Dahomey, 1879</p> <p>https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k103732z</p>	<p>Dubarry, Armand (1836-1910?). Écrivain, littérateur et journaliste. - Auteur de poésies, romans, contes, voyages etc. Il a effectué un voyage au Dahomey.</p>	<p>Le récit de Dubarry est un récit d'exploration fictif qui met en scène deux personnages partis de France.</p>	<p>P.93 : « La religion du nègre est comme sa vie, décousue, insensée. Tout ce qui frappe son esprit, son sens, est pour lui un sujet d'adoration, si bien que son culte est d'une variété, d'une étrangeté infinies : arbre, brin d'herbe, légume, fruit, coquillage, caillou, verroterie, serpent, lion, léopard, crocodile, lézard, éléphant, astres, etc., sont ses fétiches, ses idoles. »</p>	<p>Tout au long de l'ouvrage, et au sein de cet extrait, transparait un jugement de l'auteur sur le mode de vie et les croyances du peuple du Dahomey. On voit clairement l'évolution de point de vue entre les récits des premiers explorateurs et ceux du 19ème siècle, emprunt d'une idéologie « civilisatrice ». Il généralise une image négative des populations noires.</p>	<p>Croyances</p>

Sept ans en Afrique occidentale : la côte des esclaves et le Dahomey, 1885
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k103362r>

Bouche, Pierre (1835-1903), Prêtre. -
 Membre de la Société des missions africaines

L'abbé Bouche introduit son récit.	P.14 : « Dès min arrivée à la côte des Esclaves, j'écrivais à mon jeune frère, qui faisait alors ses études : « les livres te montrent le noir toujours courbé, sous le fouet, toujours prêt à se jeter sur ses maîtres, insouciant, étranger presque à tout sentiment humain. Ce noir, je ne le vois pas ici : c'est le noir des colonies, arraché violemment à son pays, à ses parents, mené comme une brute, avili sous le joug. Ici le noir est chez lui ; et, même au milieu des abaissements et de la dégradation inhérents à l'idolâtrerie, il conserve, empreints dans son caractère et dans ses habitudes, les signes non équivoques de la dignité humaine. Il vit avec ses semblables ; il a sa religion et son culte ; il a ses prêtres, son roi, ses chefs, etc. » La vérité s'imposait à moi, lorsque je traçais ces lignes : le nègre ne me paraissait pas vil et méprisable, comme le présentent les récits de certains voyageurs et les systèmes des anthropologistes. Nous sommes hélas ! Habités à voir le nègre à travers le prisme des préjugés méprisants. On l'a ravalé dans l'opinion ; on a accumulé sur son compte tant d'idées fausses, absurdes, révoltantes, qu'il est presque impossible de reconnaître l'homme en lui. Etudions-le de près, dans ses usages et dans ses institutions, et nous verrons combien il est injuste de l'exclure de la grande famille humaine. »	L'auteur remet en cause les préjugés diffusés en Europe sur les Africains. Il se place clairement contre la traite. Montre un point de vue différent à un moment où les préjugés négatifs sont largement admis.	Aucun thème, mais passage intéressant.
L'abbé Bouche est reçu par le Yévogan, vice-roi de Ouidah.	P.67 : « Dès que nous sommes arrivés chez le yévogan, un de ses serviteurs nous a accueillis à la porte, et nous a immédiatement introduits dans la cour intérieure, où le chef reçoit les visites. Là, il a reçu de nous la canne que nous tenions à la main ; nous l'avons chargé d'offrir nos hommages au cabécère, et de lui manifester notre désir de le voir. « Dis lui, ai-je ajouté, que je viens lui présenter ce Père, arrivé depuis peu de jours de la terre des blancs ». Le serviteur, nous ayant présenté des chaises, a disparu dans l'intérieur, emportant nos cannes. Il est revenu bientôt, nous a salués de la part de son maître et nous a priés d'attendre. Il ne rapportait pas nos cannes, ce qui voulait dire que nous allions être admis. Le yévogan n'a pas tardé à paraître, accompagné de deux des siens et suivi d'une jeune fille armée d'un éventail. Lui-même portait nos cannes ; il nous les a rendues après nous avoir donné une poignée de main à chacun, puis nous invitant à nous asseoir, il s'est étendue sur une natte posée à terre. »	Description du cérémonial d'accueil des étrangers par le Yévogan, avec un certain nombre de rites de salutations.	Dispositifs d'accueil
Rôle interprète	P.68 : « Généralement on ne parle que par interprète au yévogan et aux autres chefs : c'est une rubrique du cérémonial des réceptions dont on a de la peine à s'affranchir. Les chefs sont entourés d'espions qui, de la sorte, entendent tout ce qu'on dit. De plus, l'interprète adoucit dans sa traduction les mots durs ou blessants de l'interlocuteur étranger. Les indigènes seuls parlent directement aux chefs en langue du pays. Si un blanc converse avec eux autrement que par interprète, ce n'est jamais que dans l'intimité et en l'absence d'espions. »	L'abbé Bouche décrit ici le rôle fondamental dans l'interprète dans les rencontres avec les chefs africains. Ils ne peuvent converser sans lui.	Dispositifs d'accueil
Usages	P.69 : « L'usage du pays veut que l'on ne reçoive pas un ami sans lui offrir à boire : l'étiquette exige que l'ami ne refuse point. En offrant, celui que l'on visite a soin de montrer qu'il n'a aucune mauvaise intention ; refuser serait avoir l'air de se défier ; dans le style et les usages du pays, ce serait presque dire à son hôte « qui sait ? Peut-être veux-tu m'empoisonner ». Le yévogan donc à fait porter à boire et nous avons bu. Voici comment les choses se sont passées : un serviteur est arrivé, tenant à la main un plateau sur lequel étaient trois verres, une bouteille d'eau et un flacon de gin. Après avoir posé le plateau, il a versé de l'eau dans un verre ; puis il a passé cette eau dans les deux autres verres, de manière à lui en faire toucher les parois intérieures, et il a bu l'eau. Il nous disait à sa manière : « Voyez ! Ni l'eau, ni les verres ne cachent la mort. » Servant ensuite de l'eau à tous, il nous mettait en demeure de nous prononcer nous mêmes. Ne pas boire eut été un signe de défiance dont le yévogan aurait eu le droit de se formaliser. »	Description du cérémonial lié à la boisson. Outre le fait d'offrir à boire à son invité, ce cérémonial sert à prouver que les deux protagonistes peuvent se faire confiance.	Dispositifs d'accueil

		<p><i>L'étranger chez les nègres</i></p> <p>p.400 : « Voici les principes sur lesquels sont basés les relations du Dahomey avec les blancs :</p> <p>1° Les blancs n'entrent au Dahomey que par pure tolérance.</p> <p>2° Ils n'en peuvent sortir sans la permission du roi ou des chefs, et après s'être fait ouvrir les chemins par eux.</p> <p>3° Nul ne s'établit dans le royaume qu'avec la permission expresse du roi</p> <p>4° On n'est pas libre de circuler à l'intérieur à moins de s'y être fait autoriser.</p> <p>5° Quiconque veut se livrer au négoce doit se faire ouvrir les chemins POUR LE COMMERCE ; les autorités se réservant toujours le droit de les lui fermer, quand bon leur semblera.</p> <p>6° Les négociants ne sont pas libres d'acheter les produits du pays dont l'exportation n'a pas été approuvée. On leur défend de vendre certaines marchandises, l'étoffe du roi, par exemple. Il y en a d'autres qu'on ne leur permet pas de vendre en détail, le droit de les détailler étant un privilège réservé aux gens de l'endroit.</p> <p>7° Quelques fois la valeur de certains produits exotiques varie, de telle sorte que le négociant est obligé de hausser notablement ses prix. Ce changement de prix, si bien motivé qu'il soit, expose à des palavres et à de fortes amendes.</p>	<p>A la fin de son ouvrage, l'abbé bouche relate les règles strictes auxquelles sont soumis les étrangers au Dahomey. Les blancs sont accueillis sur ce territoire mais n'y sont pas libres de leurs mouvements.</p>	<p>Dispositifs d'accueil</p>	
			<p>P.403 : « En terminant, qu'il nous soit permis de déplorer l'influence pernicieuse des blancs au Dahomey. En s'adonnant à la traite, ils ont rendu nécessaire la chasse à l'homme. N'est-ce pas la traite des nègres qui a fait du monarque dahoméen un roi brigand, et de ses sujets une bande de pillards ? Il est temps de traiter les noirs en hommes. Cessons de les considérer comme une race inférieure et maudite. Ils ont leur dignité, leurs lois, leur droit : respectons-les. Le noir a sa place dans la grande famille humaine : nous avons eu le tort de l'en exclure ; qu'il n'en soit plus ainsi désormais. »</p>	<p>Dernière phrase de l'ouvrage. L'abbé Bouche se place clairement contre la traite et dénonce le rôle des européens.</p>	<p>Aucun thème, mais passage intéressant.</p>
<p><i>Trois mois de captivité au Dahomey, 1891</i></p> <p>https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6220864x</p>	<p>Edmond Chaudoin, a été fait prisonnier par le roi Béhanzin en 1890, avant de devenir administrateur colonial. Son ouvrage est un récit de voyage relatant ses trois mois de captivité.</p>	<p>L'auteur quitte Marseille pour se rendre au Dahomey. Après un arrêt à Dakar et à Grand-Popo, il débarque à Ouidah en tant que commerçant.</p>	<p>P.27 : <i>Wydah-Plage</i> "[...] le roi ne permet pas aux Européens d'habiter à la plage, et dès que le soleil se couche, ces derniers sont obligés de rentrer à Wydah-ville. Dans quel but cette interdiction? Je n'ai jamais pu avoir une réponse des gens du pays à cet égard; ils se contentent de dire "Le roi le défend." La véritable raison, à mon avis et nous en avons eu la preuve, réside dans une question de sécurité générale. Le roi craint que pendant la nuit les Européens restant à la plage n'entretiennent des relations avec les navires de guerre et les gens des Popos qui sont français et ennemis du Dahomey, et ne favorisent ainsi l'envahissement possible du pays; tandis qu'obligés de coucher à la ville, les Européens sont très bien surveillés et il leur est impossible de sortir du Dahomey sans l'assentiment des autorités."</p>	<p>Chaudoin par cette description des règles de vie au Dahomey révèle la méfiance du roi vis-à-vis des Européens présents sur son territoire.</p>	<p>Dispositifs d'accueil</p>
<p><i>Le Tour du monde : nouveau journal des voyages, janvier 1863</i></p> <p>https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k34382j/f77.image</p>	<p>M. le Dr Répin, ex-chirurgien de la Marine Impériale. Son récit est tiré de ses carnets de voyage.</p>	<p>L'auteur décrit dans son ouvrage plusieurs voyages réalisés à travers le monde. Pour se rendre au Dahomey, il quitte Brest, passe par Gorée puis arrive à Ouidah.</p>	<p>P.74: "Prévenu de notre arrivée, Ghézo, monarque alors régnant sur le Dahomey, envoya à Wydah l'un de ses aides de camp pour nous saluer et nous donner la route, car aucun étranger ne peut pénétrer dans l'intérieur sans l'expresse permission du roi. Cet officier arriva le 12 octobre, et présenta au capitaine Vallon la canne royale, insigne des fonctions dont il était chargé. C'est une des coutumes de ce pays, où l'écriture est inconnue, que l'envoyé d'un roi ou d'un seigneur soit porteur d'un signe visible de la confiance de son maître. Le plus souvent c'est une canne plus ou moins élégante que le messenger remet entre les mains de celui vers lequel il est envoyé, pendant qu'il s'acquitte auprès de lui de sa mission. Il la reprend ensuite, car c'est une sorte de passe port qui lui assure partout où il passed le respect et l'obéissance due au souverain, et il la remet à son maire en lui rendant compte de l'exécution de ses ordres."</p>	<p>L'auteur décrit le rituel de rencontre entre étrangers et envoyé du roi. Cette description recoupe celles faites par d'autres auteurs, notamment l'Abbé Bouche.</p>	<p>Dispositifs d'accueil</p>

